



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Numéro du produit 60238

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Agent de polymérisation.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.
Riverside Business Park Building G
Bd Internationale 55
Internationalelaan 55
1070 Brussels
Belgium
+32 (0)2 525 05 11
+32 (0)2 520 17 51
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 60238

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

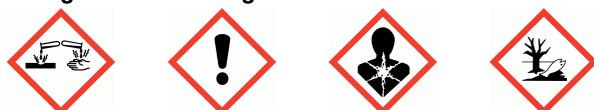
Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Skin Sens. 1A - H317 Repr. 2 - H361 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 1 - H410

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Mentions de danger	<p>H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou par inhalation.</p> <p>H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.</p> <p>H317 Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.</p> <p>H335 Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Mentions de mise en garde	<p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.</p>
Contient	<p>4 TERT BUTYLPHENOL, REACTION PRODUCTS OF PARAFORMALDEHYDE WITH 4-TERT-BUTYLPHENOL AND 1,3-PHENYLENEDIMETHANAMINE , 1,3-BENZENEDIMETHANAMINE, 1,6-HEXANEDIAMINE, 2,2,4(OR 2,4,4)-TRIMETHYL-</p>

2.3. Autres dangers

Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition. Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB. (@ >= 0.1%)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

4 TERT BUTYLPHENOL		>= 30.0 - <=50.0%
Numéro CAS: 98-54-4	Numéro CE: 202-679-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489419-21-XXXX
Facteur M (chronique) = 1		
Classification		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Dam. 1 - H318		
Repr. 2 - H361f		
Aquatic Chronic 1 - H410		

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

REACTION PRODUCTS OF PARAFORMALDEHYDE WITH 4-TERT-BUTYLPHENOL AND 1,3- PHENYLENEDIMETHANAMINE		>= 20.0 - <= 30.0%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 939-071-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01- 2119977133-36-XXXX
Classification Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Repr. 2 - H361 STOT SE 3 - H335 Aquatic Chronic 2 - H411		
1,3-BENZENEDIMETHANAMINE		>= 20.0 - <= 30.0%
Numéro CAS: 1477-55-0	Numéro CE: 216-032-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01- 2119480150-50-XXXX
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412		
1,6-HEXANEDIAMINE, 2,2,4(OR 2,4,4)-TRIMETHYL-		>= 5.0 - < 15.0%
Numéro CAS: 25513-64-8	Numéro CE: 247-063-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01- 2119560598-25-XXXX
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1A - H317 Aquatic Chronic 3 - H412		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**Commentaires sur la
composition**

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Information générale**

Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel.

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si une gêne persiste. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Il peut être dangereux pour le personnel de premiers secours de pratiquer la réanimation par bouche-à-bouche. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin immédiatement. Si des symptômes allergiques se développent, éviter toute nouvelle exposition.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer à rincer pendant 30 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Inhalation	Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut entraîner une hypersensibilité respiratoire (asthme professionnel) chez les personnes sensibles. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère du nez et de la gorge. Sévère irritation pulmonaire. Peut provoquer un essoufflement similaire à celui de l'asthme. L'apparition des symptômes peut être retardée de 24 à 48 heures. Garder la personne touchée en observation.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.
Contact cutané	Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Rougeurs. Décoloration de la peau. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère, brûlure, larmolement et vision floue. Lésion de la cornée. Cécité. Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Indications pour le médecin	<p>Traiter en fonction des symptômes.</p> <p>Contact avec la peau peut aggraver une dermatite préexistante. Une exposition excessive peut aggraver l'asthme et d'autres troubles respiratoires (par exemple l'emphysème, la bronchite, les voies respiratoires réactifs syndrome de dysfonctionnement). Maintenir la ventilation et l'oxygénation du patient adéquate. Peut causer Airways (réactifs) symptômes similaires à l'asthme. Bronchodilatateurs, expectorants, antitussifs et corticostéroïdes peuvent être d'une aide. Les symptômes respiratoires, y compris l'œdème pulmonaire, peut tarder. Personnes ayant été exposées de façon importante doivent être observées 24-48 heures pour les signes de détresse respiratoire. Brûlures chimiques aux yeux peuvent nécessiter une irrigation plus longue. Obtenir rapidement une consultation, de préférence un ophtalmologiste. En cas de brûlure, traiter comme une brûlure thermique, après décontamination. La décision de faire vomir ou non doit être prise par un médecin. Si un lavage est effectué, suggérer un examen endotrachéal et / ou oesophagien. Danger d'aspiration dans les poumons doit être pesé contre la toxicité. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit être orienté vers le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient.</p>
------------------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	<p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition.</p> <p>En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées.</p>
Produits de combustion dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO _x). Composés organiques - aromatiques. Amines. Hydrocarbures. Phénolique. Gaz ou vapeurs toxiques. Gaz ou vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Précautions individuelles

Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition.

Evacuer la zone. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Approcher le déversement contre le vent. Prévoir une ventilation suffisante.

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Peut nuire à la fertilité. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition.

Approcher le déversement contre le vent. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. L'absorbant contaminé peut présenter le même danger que le produit déversé. Nettoyer soigneusement les objets et zones contaminés, en respectant les réglementations en matière d'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition.

Les personnes sensibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit.

Prévoir une ventilation suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.

Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

Stocker à l'écart des produits suivants: Acides. Hydrocarbures halogénés. Oxydants.

Stocker à des températures comprises entre 5°C et 30°C.

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

1,3-BENZENEDIMETHANAMINE

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 0,1 mg/m³

D, M

D = Absorption de peau.

M = Indique que lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aiguë existe.

1,3-BENZENEDIMETHANAMINE (CAS: 1477-55-0)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.2 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.2 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.33 mg/kg p.c. /jour
PNEC	eau douce; 0.094 mg/l eau de mer; 0.009 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l Sédiments (eau douce); 0.43 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.043 mg/kg Sol; 0.045 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial.

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Protection des mains	<p>Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures.</p> <p>Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Caoutchouc chloroprène. Néoprène. Polyéthylène. Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Caoutchouc (naturel, latex). Caoutchouc nitrile. Alcool polyvinylique (PVA).</p> <p>Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.35 mm.</p>
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	<p>Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.</p>
Protection respiratoire	<p>Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P2. Les cartouches à filtres anti-gaz et filtres combinés conformes à la norme européenne NF EN 14387.</p>

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore à jaune pâle.
Odeur	Ammoniacale.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 8 - 11 Méthode par le calcul.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 230°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	>100°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	<5 hPa @ 50°C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.9 - 1.2 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	450 mPa s @ 20°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Composé organique volatil Ce produit contient au maximum 0 g/l de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants. Acides. Hydrocarbures halogénés.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO_x). Composés organiques - aromatiques. Amines. Hydrocarbures. Phénolique. Fumée âcre ou vapeurs. Gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	1.700,0
Espèces	Rat
Indications (DL₅₀ orale)	Nocif en cas d'ingestion. DL ₅₀ > 1700 mg/kg, Orale, Rat Valeur estimée.
ETA orale (mg/kg)	1.700,0
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Rat Valeur estimée.
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
Indications (CL₅₀ inhalation)	Nocif par inhalation.
ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	4,98
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque de graves brûlures.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Données non-concluantes.
Essais de génotoxicité - in vivo	Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Pas d'information disponible.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Susceptible de nuire à la fertilité. (Mâle Fertilité)
Toxicité pour la reproduction - développement	Susceptible de nuire au fœtus.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Peut irriter les voies respiratoires.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Inhalation	Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut entraîner une hypersensibilité respiratoire (asthme professionnel) chez les personnes sensibles. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère du nez et de la gorge. Sévère irritation pulmonaire. Peut provoquer un essoufflement similaire à celui de l'asthme. L'apparition des symptômes peut être retardée de 24 à 48 heures. Garder la personne touchée en observation.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.
Contact cutané	Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Rougeurs. Décoloration de la peau. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère, brûlure, larmolement et vision floue. Lésion de la cornée. Cécité. Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Informations toxicologiques sur les composants

4 TERT BUTYLPHENOL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2951 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2288 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ > 5.6 mg/l, 4 heure, Poussières/brouillard Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Données non-concluantes.

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Essais de génotoxicité - in vivo Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Rougeurs. Décoloration de la peau. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère, brûlure, larmoiement et vision floue. Cécité. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Susceptible de nuire à la fertilité.

REACTION PRODUCTS OF PARAFORMALDEHYDE WITH 4-TERT-BUTYLPHENOL AND 1,3-PHENYLENEDIMETHANAMINE

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Essais de génotoxicité - in vivo Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxicité pour la reproduction - développement Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures des muqueuse, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Contact cutané Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Rougeurs. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.

Contact oculaire Peut provoquer les lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère, brûlure, larmolement et vision floue. Lésion de la cornée.

1,3-BENZENEDIMETHANAMINE**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 930,0

Espèces Rat

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion.
DL₅₀ 980 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 930,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 3.100,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 3100 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 3.100,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 1,34

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) Nocif par inhalation.
CL₅₀ 1.34 mg/l, Inhalatoire, Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 1,34

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures.
Corrosif pour la peau. Données de références croisées.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

1,6-HEXANEDIAMINE, 2,2,4(OR 2,4,4)-TRIMETHYL-**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 910,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion.
DL₅₀ 910 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 910,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures.
Corrosif pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Corrosif Lapin OECD 405
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée. Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant. OECD 406
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Test de Ames: Négatif. Aberration chromosomique: Négatif. OECD 473 Mutation génique: Négatif. OECD 476
Essais de génotoxicité - in vivo	Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Pas d'information disponible.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.
Toxicité pour la reproduction - développement	Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.
Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Contact cutané	Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Rougeurs. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère, brûlure, larmolement et vision floue. Lésion de la cornée. Cécité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Informations écologiques sur les composants

4 TERT BUTYLPHENOL

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

REACTION PRODUCTS OF PARAFORMALDEHYDE WITH 4-TERT-BUTYLPHENOL AND 1,3-PHENYLENEDIMETHANAMINE

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

1,3-BENZENEDIMETHANAMINE

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

4 TERT BUTYLPHENOL

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 5.1 mg/l, (Oryzias latipes)
CL₅₀, 96 heure: 1 - 10 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 3.4 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 14 - 22.7 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
NOEC, 72 heure: 9.53 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 16 heure: 227 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, 128 jour: 0.1 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jour: 0.73 mg/l, Daphnia magna

REACTION PRODUCTS OF PARAFORMALDEHYDE WITH 4-TERT-BUTYLPHENOL AND 1,3-PHENYLENEDIMETHANAMINE

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 7.9 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
OECD 203

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 8.98 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 4.94 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heures: 66 mg/l, Boues activées OECD 209

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 100 mg/l, Daphnia magna
--	---

1,3-BENZENEDIMETHANAMINE

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 75 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 15.2 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 12 mg/l, Scenedesmus subspicatus OECD 201

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 4.7 mg/l, Daphnia magna
--	---

1,6-HEXANEDIAMINE, 2,2,4(OR 2,4,4)-TRIMETHYL-

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 48 heures: 174 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 24 heures: 31.5 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	ErC50, 72 heures: 43.5 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201 CE ₅₀ , 72 heures: 37.1 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201 NOEC, 72 heures: 16 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 30 jours: 10.9 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre) OECD 210
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 1.02 mg/l, Daphnia magna OECD 211

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT**Informations écologiques sur les composants****4 TERT BUTYLPHENOL**

Persistence et dégradabilité	Facilement biodégradable mais ne respectant pas le principe de la fenêtre de 10 jours. Information du dossier REACH.
Biodégradation	- Dégradation 60%: 28 jour OECD 301F

REACTION PRODUCTS OF PARAFORMALDEHYDE WITH 4-TERT-BUTYLPHENOL AND 1,3-PHENYLENEDIMETHANAMINE

Persistence et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 35%: 28 jours OECD 301F

1,3-BENZENEDIMETHANAMINE

Persistence et dégradabilité	Le produit n'est pas facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 22%: 28 jours (OECD 302C) - Dégradation 49%: 28 jour OCED 301B

1,6-HEXANEDIAMINE, 2,2,4(OR 2,4,4)-TRIMETHYL-

Persistence et dégradabilité	Le produit n'est pas facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 7%: 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants**4 TERT BUTYLPHENOL**

Potentiel de bioaccumulation	Potentiellement bioaccumulable. FBC: 48 - 88, Cyprinus carpio (carpe commune) 56 jours FBC: 120, Leuciscus idus (ide mélanote)
Coefficient de partage	log Pow: 3.29 OECD 107

REACTION PRODUCTS OF PARAFORMALDEHYDE WITH 4-TERT-BUTYLPHENOL AND 1,3-PHENYLENEDIMETHANAMINE

Potentiel de bioaccumulation	Potentiellement bioaccumulable. FBC: 3.6, Poissons Valeur estimée.
Coefficient de partage	log Pow: ≤ 3.28

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT**1,3-BENZENEDIMETHANAMINE**

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.
FBC: < 3 (42d), Cyprinus carpio (carpe commune)

Coefficient de partage log Pow: 0.18 OECD 107

1,6-HEXANEDIAMINE, 2,2,4(OR 2,4,4)-TRIMETHYL-

Coefficient de partage log Pow: -0.3 OECD 117

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants**4 TERT BUTYLPHENOL**

Mobilité Faible mobilité.

Coefficient d'adsorption/désorption Sol - Koc: 582 @ 20°C Valeur estimée.

REACTION PRODUCTS OF PARAFORMALDEHYDE WITH 4-TERT-BUTYLPHENOL AND 1,3-PHENYLENEDIMETHANAMINE

Mobilité Forte mobilité.

Coefficient d'adsorption/désorption Sol - Koc: 3.7 @ 20°C

1,3-BENZENEDIMETHANAMINE

Mobilité Faible mobilité.

Coefficient d'adsorption/désorption - Koc: 910 @ 20°C Valeur estimée.

1,6-HEXANEDIAMINE, 2,2,4(OR 2,4,4)-TRIMETHYL-

Mobilité Faible mobilité.

Coefficient d'adsorption/désorption - Koc: 1011 @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB. (@ >= 0.1%)

Informations écologiques sur les composants**4 TERT BUTYLPHENOL**

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

REACTION PRODUCTS OF PARAFORMALDEHYDE WITH 4-TERT-BUTYLPHENOL AND 1,3-PHENYLENEDIMETHANAMINE

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

1,3-BENZENEDIMETHANAMINE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

1,6-HEXANEDIAMINE, 2,2,4(OR 2,4,4)-TRIMETHYL-

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants**4 TERT BUTYLPHENOL**

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

1,6-HEXANEDIAMINE, 2,2,4(OR 2,4,4)-TRIMETHYL-

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

N° ONU (ADR/RID) 2735
 N° ONU (IMDG) 2735
 N° ONU (ICAO) 2735
 N° ONU (ADN) 2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (1,3-benzenedimethanamine, Trimethyl-1,6-hexanediamine)
Nom d'expédition (IMDG) POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (1,3-benzenedimethanamine, Trimethyl-1,6-hexanediamine)

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Nom d'expédition (ICAO)	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (1,3-benzenedimethanamine, Trimethyl-1,6-hexanediamine)
Nom d'expédition (ADN)	POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (1,3-benzenedimethanamine, Trimethyl-1,6-hexanediamine)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Code de classement ADR/RID	C7
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Classe/division ICAO	8
Classe ADN	8

Etiquettes de transport**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Groupe de séparation des matières du code IMDG	18. Alcalis
EmS	F-A, S-B
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3Z
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80
Code de restriction en tunnels	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs

E1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

RUBRIQUE 16: Autres informations

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT**Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

C'est la première version.

Date de révision

26-06-20

Numéro de version

1.000

Numéro de FDS

60238

Statut de la FDS

Approuvé.

D.E.H. 615 EPOXY CURING AGENT

Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H361f Susceptible de nuire à la fertilité. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jacq Pattinson